



**Saison 2020-2021 PV de la Réunion
du COMITE DIRECTEUR
du mercredi 24 février 2021 en visio-conférence**

Présents : J.M. BARLOG, J.P. BLANPAIN, D BOS, A. CARINCOTTE, JL CARINCOTTE, B. DANDEL, J. DENEUX, F. HAZEBROUCK, B HAZEBROUCQ, C. LELEU, J.P. PIHET, M. ROBILLART, P. ROBILLART, P. ROMERO, A VERRON

Excusés : R. FOURNIER, M. KWAZEBART, G TURPIN,

Absent :, G DURANEL, S LABELLE

Présidence – Jean-Louis CARINCOTTE

Jean-Louis CARINCOTTE ouvre la séance et remercie les personnes présentes pour cette réunion en Visio conférence. Il évoque le PV de la réunion du Bureau directeur du 17/02/2021 qui a été envoyé à tous afin de valider ce jour les propositions financières dans le cadre de l'aide aux clubs du C62. Il dresse une synthèse de ces propositions :

1. ***Répercuter intégralement la totalité des aides fédérales et régionale de la saison en cours***
 - Non perception ou remboursement des engagements de la saison
 - Perception unique du socle des licences à l'exception de toute extension avec répercussion immédiate sur les appels des cotisations.
2. ***Ne prendre en référence que les clubs, en règle avec la trésorerie.***

Les autres étant exclus de toute répartition et soumis aux majorations prévues par le règlement !
3. ***Laisser la liberté aux clubs de la méthode de répartition répercutée vers leurs licenciés.***
4. ***Terminer l'exercice en cours en ne percevant que les sommes restant dues en application de l'unique perception du socle***
5. ***Procéder au remboursement des 39.300€ de l'excédent de la saison 2019/2020*** proportionnellement au nombre des licenciés de la saison 2019/2020.
6. ***Ne faire AUCUN excédent de gestion sur le budget de la saison actuelle et, en conséquence, rendre aux clubs la totalité du résultat de l'exercice*** qui devrait être positif malgré les non-perceptions citées précédemment.

Jean-Paul PIHET souhaite savoir si des informations ont été données par la FFBB concernant un éventuel crédit d'impôt du montant de la licence dont pourraient bénéficier les licenciés ? Cette mesure, si elle devait se faire, ne lui paraît pas très cohérente vis-à-vis des clubs.

Bernard DANDEL annonce que cette demande est arrivée au niveau du ministère, pour autant aucune décision n'a été prise et il ne sait pas si cela concerne le prix global de la licence ou le coût club.

Jean Michel BARLOG pense que l'économie fiscale pourrait être mise en parallèle avec le projet de « Pass sport » évoqué par la Fédé.

Jean-Paul BLANPAIN demande une explication sur le versement de l'excédent afin de savoir s'il sera bien reversé aux clubs en tenant compte des effectifs 2019/2020 ?

Jacques DENEUX précise que c'est ce qui est prévu, l'excédent 2019/2020 de 39 300€ sera reversé en fonction des effectifs 2019/2020 pour chaque club.

Didier BOS pose la question de la restitution. De quelle façon se fera-t-elle ?

Annie CARINCOTTE annonce que ce sera selon le choix du club. Même si certains souhaitent un virement ils pourront fournir un RIB.

Jean-Paul PIHET revient sur les frais d'engagement que les clubs ne paieront pas cette année. Il faut également le faire remonter aux clubs, cela représente pour le Comité du 62 environ 45 000€ de non perçu.

Annie CARINCOTTE propose que sur la prochaine facture envoyée aux clubs, la somme non réclamée pour les engagements apparaisse.

Jean Louis CARINCOTTE souhaite maintenant le vote de ces propositions d'aides qui seront expliquées aux clubs lors de prochaines réunions prévues en Visio pour chaque district.

14 Votants Résultat : Abstention 1 Pour 13

Tour des différentes commissions

Jean Michel BARLOG pour le Mini Basket

Samedi s'est tenue une Visio conférence avec la commission Mini Basket de la FFBB qui a présenté son travail. Celui-ci s'oriente vers une officialisation du « micro-basket » qui est en fait l'équivalent du Mini Basket dans notre département. Il va cependant en découler une nouvelle proposition de formation « animateur micro-basket » sur un module de 25h.

Il est constaté de fortes disparités territoriales. Ceci pourrait aboutir sur un règlement national Mini Basket. La mise en place d'une opération collèges et lycées pourrait voir le jour avec la création également du JAP scolaire.

Sinon les validations des écoles se poursuivent.

La réalisation de la fête du Mini-basket dépendra de la situation sanitaire. Sur le principe, elle est prévue, mais ce sera aux territoires de s'organiser.

Didier BOS et Jean-Paul BLANPAIN pour la sportive

Rien de particulier pour l'instant

Bernard DANDEL pour la médicale

Pas de réunion COMED cette année, la prochaine est prévue le 11/03/2021. Des modifications médicales concernant les arbitres sont envisagées.

Annie VERON pour le vivre ensemble

La situation actuelle ne permet pas de se projeter. Il faudra voir ce qui pourra être proposé aux clubs sur le basket santé et voir comment le présenter. Le manque de visibilité quant à l'ouverture des salles est un frein.

Annie aura bientôt une Visio avec la LIGUE sur ce sujet.

Bernard DANDEL pense qu'il serait bien dans un premier temps de recenser combien il y a d'animateurs « basket santé » sur notre territoire et voir avec la Fédé quand des formations sont prévues. Lors du prochain comité directeur de la Fédé, le président du basket santé devrait présenter son projet.

Jean-Paul PIHET pour la Technique

Jean-Paul tenait à réitérer les résultats du Pas de Calais quant aux entrées INSEP ces dernières années. Il est agacé de pouvoir entendre dire que rien n'est fait dans le Pas de Calais. Il rappelle que si certains ont des doutes ou des questionnements, son rôle de président de la Technique lui permet d'y répondre. C'est avec plaisir qu'il rendra compte alors de ce qui se fait sur le 62.

Michèle ROBILLART pour la qualification

Michèle dresse un bilan des licences pour cette saison 2020/2021. Un retard de 2020 licences est constaté. (Cf. Tableaux joints à ce PV)

818 mutations ont été enregistrées. C'est beaucoup moins que l'an dernier.

Une Visio avec la Fédé aura lieu le 04/03/2021. Elle regrette de ne pas avoir connaissance du sujet. Michèle pense que ce sera sur le paiement des licences que pourrait ouvrir la Fédé en direct pour les licenciés dès la saison prochaine.

Jean-Paul PIHET émet des inquiétudes quant à cette décision et souhaite faire remonter les réticences de chacun à un tel procédé auprès de la FFBB avant que cela ne soit appliqué.

Pascal ROBILLART pour la CDO

Une réunion en Visio avec la Fédé concernant la fidélisation des jeunes arbitres a eu lieu. Chaque comité devrait envoyer une liste des jeunes arbitres à la date du 15/04/2021. Il s'agit de désigner 1 garçon et 1 fille de moins de 20 ans. Compte tenu de toutes les restrictions et de la situation du C62, il a été difficile de s'engager cette année. Ce sera reporté à la saison prochaine.

Pascal informe qu'une Visio aura lieu la semaine prochaine avec Bruno PEUGNET et les observateurs Région. La LIGUE met en place une grille d'accompagnement avec observations et piste de travail sur ce qui est constaté sur le terrain. Il n'y aura pas de classement noté pour les arbitres du département.

Frédéric HAZEBROUCK pour le 3X3

Rien de particulier pour l'instant en raison de la situation.

La Fédé a demandé au C62 de participer à l'open + de BEAUVAIS le 04/07/2021.

Frédéric a eu connaissance d'un open à LONGUENESSE qui serait prêt à organiser ce tournoi le 26 et 27/06/2021. Il reverra les modalités de façon à envoyer une équipe issue de ce tournoi pour l'open du 04/07/2021.

Jacques DENEUX pour le développement

Il est évident que le challenge développement tel que connu n'est plus d'actualité. Avec 20% de licences en moins cette saison et la prévision d'en perdre encore la saison prochaine.

A partir du socle de cette saison, il est possible d'imaginer qu'une partie de l'excédent puisse être utilisé pour le challenge comme support avec par exemple si plus de licences que cette saison pour un club, il rentre dans le challenge du nombre. La plus grosse partie de l'excédent redistribuée pour les clubs qui relicencieront les licenciés de cette saison permettra peut-être aux clubs de faire bénéficier de cette réduction directement aux licenciés concernés ?

Pour Jean Paul PIHET il s'agit là d'une reconnaissance individuelle ?

Jacques répond que c'est d'abord aux clubs que cela profite. L'idée étant que la licence soit moins chère, après chaque club fera ce qu'il veut. Si le club licencie en 2021/2022 sur la base de 2020/2021 il souhaite qu'il y ait un bonus pour ces clubs. Ce sont eux les partenaires du C62 !

Jean Louis CARINCOTTE informe que lors de la dernière Visio avec la Fédé il é été demandé de leur remonter ce qui sera fait cette saison et ce que le comité envisage.

Bernard DANNELE complète en informant que cette demande est faite dans le but d'inciter les comités à faire quelque chose. Cela n'est peut-être pas la volonté de tous les comités.

Jacques DENEUX précise que tout le bénéfice de gestion de cette saison 2020/2021 seront redistribués aux clubs, il ne peut pas en être autrement.

Bernard HAZEBROUCQ pense que cette situation va peut-être également permettre aux clubs de gérer autrement leur prise de licences et être un peu plus stricte.

Annie CARINCOTTE pour la trésorerie

Annie tient à informer les membres du comité que la FFBB s'est acquittée du solde déficitaire enregistré pour l'organisation de l'AG Fédérale d'octobre dernier au TOUQUET. Cela est une excellente nouvelle.

Concernant les clubs les relances sur licences et factures ont été faites.

L'expert-comptable viendra mi-mars pour le bilan comptable afin de l'établir au plus tôt.

Patrice ROMERO pour les demandes de subvention

Un fond de réserve aux associations d'éducation populaire a été proposé. Il en a fait la synthèse qu'il a envoyée à tous les clubs du C62. Le C62 n'était pas éligible à cette subvention car s'adresse aux associations de moins de 2 salariés. Ces subventions, quand elles sont acceptées, permettent d'obtenir entre 500 et 5000€.

Catherine LELEU précise que les subventions demandées dans le cadre du retour aux jeu ont toutes été acceptées pour un montant total de 10 800€ pour 19 clubs du 62.

D'autre part, la demande pour cette même subvention pour le comité 62, déposée par Jean Michel BARLOG a obtenu un accord favorable pour 2 500€. A cela s'ajoute les 900€ accordés pour l'AG de septembre à BETHUNE pour la démonstration 3X3 qui n'avait malheureusement pu avoir lieu.

Elle revient également sur les Visios qui sont prévues avec les clubs à compter de ce vendredi 26 février. Les liens ont été envoyés aux clubs ainsi qu'aux membres du bureau et aux présidents de district. Le lien sera également envoyé à tous les membres du comité, certains pourraient vouloir y participer en fonction de leur appartenance géographique.

Informations diverses

Catherine LELEU fait un compte-rendu de l'entretien avec l'avocat du travail concernant la mise à jour des contrats des salariées. Un retour prochain est attendu.

Les salariées sont maintenues en chômage partiel.

D'autre part, Brigitte POTIER a posé des congés du 9 au 26 mars et le 14 mai.

Jean-Paul PIHET souhaite faire remarquer l'absence fréquente de certaines personnes cooptées pour les réunions. Il faudrait connaître les intentions de ces personnes. Il rappelle que ces personnes devaient représenter leur candidature lors de la prochaine AG.

L'ordre du jour étant épuisé, Jean Louis CARINCOTTE remercie chacun pour sa participation et son attention.

Catherine LELEU
Secrétaire Générale

Jean-Louis CARINCOTTE
Président C62